

# La Lettre de l'ONED

n° 19, novembre 2011

## Le mot de la Présidente

Au moment de prendre mes nouvelles fonctions de Présidente du GIP Enfance en Danger, je souhaite remercier son nouveau Conseil d'administration de la confiance qu'il m'a témoigné en m'élisant à cette responsabilité lors de sa première réunion du 20 octobre 2011. En tant que Présidente de Conseil général, je ne peux que souligner l'importance des enjeux des missions de l'ONED pour l'ensemble des départements : plus que jamais, dans le contexte actuel qui voit s'amplifier les problèmes de précarité et de fragilisation des conditions de vie de certaines familles, il nous est nécessaire de mieux connaître les difficultés

rencontrées par certains enfants et d'arrêter les modes d'intervention pertinents pour les prendre en charge, afin d'adapter les dispositifs départementaux de protection de l'enfance à leurs besoins et de développer les articulations avec les institutions partenaires.

Je sais pouvoir compter sur la compétence et l'implication des membres de l'équipe de l'ONED pour mener à bien les différentes tâches qui les attendent. Ainsi, conformément aux orientations retenues par l'Assemblée générale du GIP, ont été retenues plus particulièrement comme des perspectives de travail pour 2012, une réflexion sur les modalités de travail sous forme de

contractualisation avec les familles en Protection de l'Enfance, la mise en place d'un séminaire national pour les observatoires départementaux de la protection de l'enfance, et enfin, le traitement des premières remontées de données sur les parcours des enfants tel que prévu au titre du décret n° 2011-222 du 28 février 2011.

Aussi, je souhaite que l'année à venir soit riche et fructueuse en réflexion et en échanges partenariaux.

**Hermeline MALHERBE**  
Présidente du GIPED  
Présidente du Conseil général des Pyrénées Orientales

## L'enquête « informations préoccupantes »

Une enquête sur les informations préoccupantes a été réalisée par l'ONED entre avril et septembre 2011. Elle avait pour principal objectif d'avoir un panorama des réalités départementales et du périmètre de définition des informations préoccupantes. Tout d'abord, il faut noter que l'ensemble des départements dispose aujourd'hui d'un dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes. La première partie du rapport aborde la création et la composition des dispositifs ainsi que les logiciels de saisie utilisés pour la comptabi-

lisation des informations préoccupantes. Une seconde partie développe les partenariats développés par les Conseils généraux, notamment par le biais de protocoles, mais aussi par la mise en place d'actions spécifiques et l'expérimentation de pratiques professionnelles. Elle rend compte des principaux pourvoyeurs d'informations préoccupantes en dehors des services du Conseil Général et détaille plus précisément les relations entre les Conseils généraux et les parquets. Une troisième partie revient sur les définitions et les périmètres de la notion d'information préoccupante qui sont, la plupart du

temps, adaptés aux réalités départementales (ce qui implique une variabilité en fonction des départements), tout en gardant une base théorique plutôt homogène (68% des départements disent se baser principalement sur les textes de référence). Enfin, la dernière partie met en exergue les biais qui ont pu être relevés lors de la collecte des données chiffrées. C'est la diversité des acceptions de l'information préoccupante et du périmètre qui lui est impartie qui explique en partie ces biais et qui ne permet pas d'obtenir actuellement un chiffre au niveau national.

n° 19

Novembre 2011

### Dans ce numéro :

Le mot de la Présidente	1
L'enquête informations préoccupantes	1
Le 4e séminaire ONED/CNFPT	2
Investir dans les enfants : séminaire d'ESN	2
L'actualité des ODPE	3
Le séminaire de l'ONED	3
L'agenda de l'ONED	4
Actualités en protection de l'enfance	4

*Les actes du 3e séminaire « l'encadrement garant du processus d'évaluation des situations familiales en protection de l'enfant » sont sur le site de l'ONED*

## **Le 4e séminaire ONED/CNFPT pour les cadres ASE : parents, enfants, familles en protection de l'enfant**

Pour la quatrième année consécutive, le séminaire Oned-Cnfpt destiné aux cadres ASE s'est tenu à Angers les 27 et 28 septembre dernier. Il a réuni 140 participants, originaires de 40 départements, autour de conférences plénières et de temps d'ateliers.

Les questions de la place faite aux parents et aux enfants dans le dispositif de protection de l'enfant, et de leurs relations avec les professionnels restent des sujets sensibles, toujours d'actualité dans de nombreux départements comme en témoignent les réflexions menées autour du renouvellement de certains schémas départementaux. Les conférences de la première matinée ont permis d'éclairer ces questions du point de vue d'un magistrat, d'un sociologue et d'un psychanalyste. Les lois récentes du 2.01.2002 et du 5.03.2007 ont renforcé la prise en compte et du rôle des parents qui doivent être associés au projet pour l'enfant, et des besoins de ce dernier qui reste encore peu visible pour lui-même dans les évaluations. Les textes récents incitent à une plus grande rigueur dans l'intervention, en assistance éducative notamment, domaine qui devient de plus en plus juridictionnel avec une présence plus grande des

parents en tant que partie. Pour les parents, l'intervention est souvent vécue comme une intrusion avant d'être vécue comme une aide. Une recherche identifie quatre types d'expériences exprimées par des parents d'enfants placés : la révolte basée sur le sentiment d'injustice, la dénonciation de l'abus, la résignation, enfin l'acceptation et la justification. L'approche clinique conduit à distinguer la nocivité des relations parents-enfant de leur dangerosité : la nocivité sur le plan psychique peut devenir dangereuse lorsque l'absence de possibilité de mettre en mots les difficultés rend plus vulnérable au risque de passage à l'acte. Il est important de rester attentif à ce que peut faire l'enfant, à ses capacités propres.

Des ateliers ont permis de présenter des outils nouveaux comme le projet pour l'enfant, ou des modalités de travail spécifiques mettant en jeu des moyens concrets d'action et un positionnement des professionnels renouvelés en direction de familles : un service d'accueil de jeunes couples avec enfant dans un centre parental, un service d'accompagnement et de soutien à la parentalité, un service d'accompagnement des visites en présence d'un tiers notam-

ment ont exposé leur expérience.

L'écoute du point de vue des parents et des enfants était au cœur de la deuxième journée, avec en particulier la restitution d'une session de co-formation entre professionnels de la protection de l'enfant et personnes en situation de pauvreté, la présentation de l'action et du rôle des associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfant et l'écho d'un département ayant développé une stratégie nouvelle de travail avec les familles à différents niveaux de son action en protection de l'enfant. Des pistes de travail ont été ouvertes autour du développement du pouvoir d'agir des personnes et de la place pour la négociation et le conflit dans la relation parents/professionnels. Les effets désorganisateur pour les professionnels de la souffrance des parents et des enfants pris dans des troubles graves de la parentalité sont un aspect très important du dispositif auquel les cadres doivent être également sensibilisés et attentifs pour les prendre en compte par des moyens de formation, d'écoute et de supervision.

## **Investir dans les enfants : séminaire d'ESN (European Social Network)**

Réseau indépendant des services sociaux en Europe, ESN permet l'échange et le partage entre services publics locaux d'aide sociale à travers l'Europe autour de questions cruciales pour le développement de ces services. Dans l'optique de préparer une contribution à l'élaboration de la politique de l'Union en ce domaine, ses membres se sont réunis les 14 et 15 novembre derniers à Paris autour du thème « Investir dans les enfants », avec le soutien de l'ANDASS et de l'ONED. Les

services d'éducation et d'accueil de la petite enfance ainsi que la protection de l'enfant sont en effet deux domaines qui justifient un investissement fort et déterminé de la puissance publique car l'impact d'une action de qualité sur le devenir des enfants et sur la réduction des inégalités sur l'ensemble de la société est très net, confirmé par plusieurs études de long terme au niveau international (notamment l'étude du projet Perry Pre-School - High Scope depuis les années 1960). Les

journées ont été animées par la volonté de faire mieux connaître ces études et les pratiques des différents pays en la matière. Les participants, venus notamment d'Europe occidentale mais aussi notamment de Hongrie, de Slovaquie, de Chypre, ont contribué de manière active à une réflexion plus large sur l'accès aux ressources, aux services et aux opportunités et sur la participation de l'enfant afin de préparer les pistes d'un texte commun.

## L'actualité des ODPE

La 8<sup>e</sup> journée des acteurs de l'ODPE de l'Aube a rassemblé environ 450 personnes autour de deux thématiques : la présentation du schéma départemental 2012-2016 et de certaines actions départementales et une conférence de Mme Sellenet intitulée « *Pour une éthique de la déliance et de la reliance en protection de l'enfance* ».

Le schéma départemental développe les actions retenues pour les cinq prochaines années. Les axes sont le développement des actions de prévention, le soutien à l'exercice de la parentalité, la promotion de la citoyenneté, etc. et les actions concernent des

champs très variés : le développement de l'information des centres de planification pour les jeunes, des lieux d'écoute et d'échanges pour les parents... La conférence de Mme Sellenet, réalisée à partir du recueil de 20 témoignages d'enfants, est centrée sur l'étude des visites médiatisées. Elle souligne combien est importante la stabilité des lieux de visite. Les souvenirs sont ancrés dans le temps autant que dans l'espace, et les enfants évoquent la nécessité de retrouver d'une visite sur l'autre un lieu où prendre des habitudes et où rebâtir des souvenirs positifs. De même, les enfants sollicitent

la stabilité du tiers accompagnateur, en la présentant comme un facteur rassurant face au stress que la visite peut engendrer. Finalement, la conférencière prend partie pour l'écoute de la parole de l'enfant et offre plusieurs pistes méthodologiques. Elle-même a utilisé la méthode de recueil de témoignages consistant à placer l'enfant dans une position d'expert en lui demandant par exemple « *si tu avais un conseil à donner à un enfant en visite médiatisée, que dirais-tu ?* ». Ce questionnement indirect permet d'éviter de renvoyer de manière frontale à une expérience personnelle.

## Le séminaire de l'ONED

La séance du 7 octobre 2011 du séminaire de l'Oned a souhaité croiser deux approches différentes de la pratique du soutien à la fonction parentale : ces deux regards sont ceux d'experts issus de différents contextes nationaux et de différentes disciplines.

La première présentation concerne les modalités concrètes de telles actions en Israël vues par une praticienne et universitaire.

Julia Mirsky, Ph.D. de Psychologie Clinique, est Professeur associé à l'Université Ben-Gourion du Néguev (Beer-Shev'a). Elle travaille depuis de nombreuses années sur les enjeux de la parentalité, particulièrement avec les familles issues de l'immigration. Partant de son expérience, elle a mis au point une approche du travail de soutien à la parentalité qui permet aux praticiens de faire le lien entre le modèle culturel de référence des parents- dans toute sa complexité- et celui majoritaire de la société dans laquelle évolue la famille afin d'explorer ces modèles et de négocier une position intermédiaire acceptable par les parents.

Pour cela, elle liste une série d'axes qui affectent particulièrement la manière dont sont perçues, à l'intérieur d'une culture donnée, la relation parent/enfant et l'éducation

parentale (notamment le répertoire de comportements parentaux, le comportement de demande d'aide, et le rôle de la société dans les relations parents/enfants...), en particulier lorsqu'il s'agit de répondre à des passages à l'acte. Ce travail d'exploration des représentations sous-jacentes, aussi bien celles des parents que celles de la société d'accueil s'avère, dans son expérience, le préalable indispensable pour surmonter les décalages entre les deux modèles et renouer des liens éducatifs adaptés.

Manuel Boucher, sociologue, est Directeur scientifique du Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales de l'IRTS de Haute-Normandie et Marie-Laure Pouchadon, sociologue, est chargée de recherche et d'enseignement à l'IRTS Aquitaine. A deux voix, ils ont présenté une recherche sur « Les modes d'intervention psychosocio-éducatifs de "soutien à la fonction parentale" dans les milieux populaires. Les transformations de la protection de l'enfance à l'épreuve des présentations, des pratiques professionnelles et des stratégies d'acteurs » financée dans le cadre de l'appel d'offres 2009 de l'ONED.

Cette recherche, après un retour théorique sur la notion de parentalité, procède à un

état des lieux de la « nébuleuse » parentalité, c'est-à-dire à une mise à plat des très nombreux niveaux d'intervention, acteurs et dispositifs engagés dans ce champ d'action. L'équipe, par une investigation menée à la fois du côté des professionnels investis auprès des parents, mais aussi de ces derniers, questionne les tensions fréquemment à l'œuvre dans les approches de la parentalité, entre valorisation/émancipation et responsabilisation/moralisation.

Se dégagent ainsi trois approches de la parentalité : *une approche émancipatrice* (visant à protéger les enfants et aider la famille), *une approche sociale-sécuritaire* visant à socialiser et aider la famille et ainsi protéger la société) et *une approche sécuritaire* (visant à protéger la société). Selon les chercheurs, la montée en puissance au sein des politiques publiques dans les dernières années de l'approche sécuritaire déstabilise les acteurs de terrain qui sont plus sur des logiques émancipatrices et tend à faire de l'action de soutien à la fonction parentale des instruments de contrôle social.

*Croisement de deux approches de la pratique du soutien à la fonction parentale*

— GIPED —



GIP Enfance en Danger  
BP 30302  
75823 Paris cedex 17

Téléphone : 01 58 14 22 50  
Télécopie : 01 45 41 38 01  
www.oned.gouv.fr

Direction de la publication :

Philippe Lacombe

Réalisation : Françoise Delahaye

Assemblée des  
DEPARTEMENTS  
DE FRANCE



## L'agenda de l'ONED

- 24 novembre 2011-  
Issy les Moulineaux

*Approche transculturelle  
dans le travail avec les  
familles*

Colloque organisé par  
l'Espace Parent-Enfant, le  
service de Protection  
Maternelle et Infantile,  
l'Association de Solidarité  
avec les Travailleurs Im-  
migrés

- 28 novembre 2011 -  
Paris

*La filiation aujourd'hui :  
comment les nouvelles  
façons de faire famille  
nous amènent-elles à  
revisiter nos concepts ?*

Colloque organisé par  
Enfances et psy

- 12-13 décembre  
2011- Paris

*Que deviennent les  
enfants ?*

Assises organisées par  
le Journal de l'action  
sociale en collaboration  
avec l'ODAS et le départe-  
ment de Paris

- 20 janvier 2012-  
Paris

*Les ados, leurs parents  
et les professionnels  
dans un monde en  
changements*

Colloque organisé par  
la Maison de Solenn,  
université Paris Descar-  
tes et Psycho Media

- 27-28 janvier 2012-  
Paris

*Forum des pratiques de  
prévention prévenante  
pour la petite enfance*

Organisé par le Collectif  
pas de 0 de conduite  
pour les enfants de 3  
ans !

## Actualités en protection de l'enfance

Plus de quatre ans après la promulgation de la réforme de la protection de l'enfance, la parole des associations, acteurs majeurs de ce dispositif, n'a que rarement été sollicitée dans les différents travaux menés par le ministère de la cohésion sociale et les observatoires nationaux de l'enfance en danger ou de l'action sociale décentralisée. Aussi la Convention nationale des associations de protection de l'enfance (CNAPE) et l'Union interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) ont rédigé **un état des lieux de la mise en œuvre de la réforme de la protection de l'enfance** par les associations. Ce document vise à faire connaître les constats, observations et ressentis des associa-

tions sur la mise en œuvre de la loi dans les départements, son impact sur la lisibilité des actions et sur la cohérence du travail avec l'enfant et sa famille, sur l'évolution des rapports avec les autres acteurs du dispositif (conseils généraux, administration judiciaire, parquet et magistrats, acteurs de santé...).

Cette enquête formule une série de recommandations :

- Recentrage auprès des enfants et de leur famille : c'est l'enfant qui doit être au cœur du dispositif et non l'organisation ou le financement

- Garanties institutionnelles et accompagnement des professionnels : les associations doivent

avoir un rôle moteur et affirmer leur place d'acteurs innovants en mouvement

- Nécessité de penser l'action collectivement : la situation de chef de file du PCG doit s'entendre comme chef d'orchestre favorisant les observations et initiatives et garantissant l'ensemble du dispositif .

La protection de l'enfance doit rester une priorité politique « d'intérêt général » dont l'enjeu est l'enfant, pour son présent et son devenir !